

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

--

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

--

DECRET N°73-357 du 27 Novembre 1973

modifiant et complétant le décret n° 73-240 du 4 Août 1973 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de la Société de Commercialisation et de Crédit Agricole du Dahomey - (SO.CA.D.)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;
VU le Décret n° 72-279 du 26 Octobre 1972, portant formation du Gouvernement et les décrets modificatifs subséquents ;
VU le Décret n° 72-290 du 9 Novembre 1972 déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement et le décret n°73-17 du 19 Janvier 1973 qui l'a complété ;
VU l'Ordonnance n° 72-4 du 29 Janvier 1972 portant approbation des statuts de la Société de Commercialisation et de Crédit Agricole du Dahomey (SOCAD) ;
VU le Décret n° 73-240 du 4 Août 1973 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de la Société de Commercialisation et de Crédit Agricole du Dahomey (SOCAD) ;
SUR Proposition des Administrations et Organismes Intéressés ;

LE CONSEIL DES MINISTRES ENTENDU,

DECRETE :

ARTICLE 1er. - L'article 1er du décret n° 73-240 du 4 Août 1973 susvisé est modifié et complété comme suit :

Au lieu de : Mr. OKETOKOUN Moussiliou : représentant le Ministre des Transports

Lire : Mr. CODJIA Nestor : représentant le Ministre des Transports.

Mr. OKETOKOUN Moussiliou : représentant ès-qualité l'ODAMAP

LE Directeur de l'Agence de Cotonou de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest ou son représentant, représentant l'Institut d'Émission.

Le Reste Sans Changement

.../...

ARTICLE 2.- Le présent décret qui annule toutes dispositions antérieures contraires sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 27 Novembre 1973

Par le Président de la République
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Capitaine Janvier ASSOGBA

Ampliations :

PR 6 - CS 6 - SOCAD 8 - Min. 10 -
MEF 8 - SGG 4 - IAA-DCCT-DN-IGF-
Gde.Chanc. 5 - DEP 4 - DGAE 4 - ONI 1
DGAJL 1 - Dtion Stat. 2 - BDD 4 -
DE-CF-DC 3 - Trésor 4 - Ch.Comm. 4 -
Admtions et organisme + intéressés
30 - JORD 1.- CNR 4 SPD 2